

# 33<sup>ème</sup> Course de Côte

## Régionale

### REVEL - ST FERREOL - VAUDREUILLE

05 et 06 Juin 2010



# Règlement Particulier

REVEL TEAM AUTO  
Chemin de Beauséjour  
Z.I. de la Pomme  
31250 REVEL  
Tél : 06 63 60 03 57  
E-Mail : [revelteam.auto@yahoo.fr](mailto:revelteam.auto@yahoo.fr)  
<http://revel-team-auto.jimdo.com>

A.S.A. DES CAPITOLS  
16, rue du Lavandou  
31100 TOULOUSE  
Tél/Fax : 05 61 09 19 47  
E-Mail : [asacapitols@yahoo.com](mailto:asacapitols@yahoo.com)

**Le présent règlement particulier complète le règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.**

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DES CAPITOUOLS avec le concours du REVEL TEAM AUTO organise, les **05 et 06 Juin 2010**, une épreuve automobile régionale dénommée :

## 33<sup>ème</sup> C/C Régionale de REVEL S<sup>t</sup> FERREOL VAUDREUILLE

Cette épreuve compte pour :

- La Coupe de France de la montagne **2010**
- Le Championnat du Comité Régional **Midi-Pyrénées** de la montagne **2010**.
- Le Championnat du Comité Régional **Limousin** de la montagne **2010**.
- Le Championnat ASA des Capitouls.
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional sous le numéro **R130** en date du **17 mars 2010**.

Et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro **R15** en date du **10 mars 2010**.

### ARTICLE 1P : ORGANISATION DE LA COURSE

#### 1.1P Officiels :

Président du Collège des Commissaires Sportifs :	Mme. Brigitte MARTY	Lic : 09/15/136694
Commissaires Sportifs :	M. Yves ESCLOUPE	Lic : 09/03/76046
	M. J-Jacques MIO BERTOLO	Lic : 09/10/1297
Directeur de Course :	M. Philippe POITEVIN	Lic : 09/14/13330
Directeurs de Course Adjoints :	M. Patrice MARTY	Lic : 09/15/9699
Commissaire Technique Responsable :	M. Jean-Claude AYRAL	Lic : 10/03/1536
Commissaires Techniques :	M. Michel THERON	Lic : 09/04/6397
	M. Arnaud DESPORTES	Lic : 09/10/2117
Médecin Responsable :	M. Mohamed EL RAKAAWI	Lic : 09/10/149435
Chargé de la mise en place des moyens :	M. Frédéric VIGUIER	Lic : 09/10/129968
Chargés des relations avec les concurrents :	M. Bernard MAUMUS	Lic : 09/10/20913
Chronométrateurs :	Mme. Danielle BUREAU	Lic : 09/07/15301
	M. Mickael LARET	Lic : 09/07/127482
Chargé des Commissaires de Route	M. Marcel CABROL	Lic : 09/15/14590
Classements	M. Jean-Pierre PERRIER	Lic : 10/09/21244

#### 1.2P Horaires :

- Clôture des engagements : **le Mardi 1<sup>er</sup> Juin 2010 à 24 Heures.**
  - Publication de la liste des engagés : **le Jeudi 03 Juin 2010.**
  - Vérifications administratives : **le Samedi 05 Juin 2010 de 14h30 à 18h15 et le dimanche 06 Juin 2010 de 7h30 à 8h15.**
  - Vérifications techniques : **le Samedi 05 Juin 2010 de 14h45 à 18h30 et le dimanche 06 Juin 2010 de 7h45 à 8h30.**
  - Lieu : **le Samedi au Bar PMU, Place Centrale du Beffroi à REVEL.**  
**le Dimanche au Parc Concurrent à S<sup>t</sup> FERREOL**
  
  - Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais : **le dimanche 06 Juin 2010 à 9h00.**
  - Essais non chronométrés : **le dimanche 06 Juin 2010 de 08h30 à 09h15.**
  - Essais chronométrés : **le dimanche 06 Juin 2010 de 09h30 à 12h00.**
  - Briefing des pilotes : **le dimanche 06 Juin 2010 à 12h30 au parc concurrents.**
  - Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course : **le dimanche 06 Juin 2010 à 12h30.**
  
  - Course : **le dimanche 06 Juin 2010**
    - 1<sup>ère</sup> montée : 14h15 à 15h15**
    - 2<sup>ème</sup> montée : 15h30 à 16h30**
    - 3<sup>ème</sup> montée : 16h45 à 17h45**
- Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course.*
- Les concurrents en seront informés par affichage officiel.
- Affichage des résultats officiels provisoires : **le dimanche 06 Juin 2010 à la fin de la dernière montée** au parc fermé.
  - Remise des prix : **le dimanche 06 Juin 2010 à 19h30** Locaux société **AUTO DISCOUNT**  
Avenue de Castres à Revel, face à la salle Polyvalente.

Les concurrents pourront retirer leur prix et les chèques correspondants, ainsi que le Palmarès, lors de la remise des prix.

#### Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 :	<b>le dimanche 06 Juin 2010 à 08h45</b>	Lieu : au départ.
Réunion 2 :	<b>le dimanche 06 Juin 2010 à 12h15.</b>	Lieu : au départ.
Réunion 3 :	<b>le dimanche 06 Juin 2010 à 18h00.</b>	Lieu : au départ.

### 1.3P Vérifications :

- Vérifications administratives : au bar PMU, Place Centrale du Beffroi à REVEL, le Samedi 05 Juin 2010 de **14h30 à 18h15**.  
au Parc Concurrent à St FERREOL, le Dimanche 06 Juin 2010 de **7h30 à 8h15**
- Vérifications techniques : au bar PMU, Place Centrale du Beffroi à REVEL, le Samedi 05 Juin 2010 de **14h45 à 18h30**.  
au Parc Concurrent à St FERREOL, le Dimanche 06 Juin 2010 de **7h45 à 8h30**

**Tout concurrent souhaitant se présenter aux vérifications administratives et techniques le Dimanche 06 Juin 2010 sera prié de le signaler, au plus tôt, auprès de l'organisateur soit sur sa feuille d'engagement soit par téléphone ☎ 06.63.60.03.57**

- Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage : Garage FABRE, 6 Avenue de la Gare à REVEL.  
Taux horaire maximum de la main d'œuvre: **45€TTC**.

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et seront tenus de présenter la fiche d'homologation de leurs voitures et le passeport technique

- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle soit à : **08h30 le Dimanche 06 Juin 2010**.
- A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue **le Dimanche 06 Juin 2010 à 08h45** au départ de la Course.
- Pesage des Voitures : Bascule municipale

### 1.4P Dispositions particulières :

Néant.

## **ARTICLE 2P.ASSURANCES**

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant obligatoirement les risques A, C et D selon les définitions ci-dessous :

- ✓ **Risque A** : Personnes et matériels des services publics
- ✓ **Risques C** : Responsabilité civile de l'organisateur à l'égard des concurrents (dommages corporels et matériels)
- ✓ **Risques D** : Responsabilité civile des concurrents entre eux (dommages corporels)

## **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES**

### 3.1P Engagements :

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante

**REVEL TEAM AUTO chez Antoine PEREIRA**  
**Chemin de Beauséjour ZI de la Pomme 31250 REVEL**  
**☎ : 05.61.83.55.31 ☎ 06.63.60.03.57 ☎ : 05.61.83.17.54**  
**E-mail : revelteam.auto@yahoo.fr**

Jusqu'au **Mardi 1<sup>er</sup> Juin 2010 à 24 Heures**.

Les frais de participation seront fixés à **280€**, réduits à **140€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur et **130€** pour les concurrents qui se présenteront lors des vérifications administratives et techniques du **Samedi 05 Juin 2010 de 14h30 à 18h30, Place Centrale du Beffroi à REVEL**.

Les chèques devront être établis à l'ordre du **REVEL TEAM AUTO**

Les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50 voitures, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

## ARTICLE 4P. VOITURE ET EQUIPEMENTS

### 4.1P Voitures admises :

Le nombre de concurrents admis est fixé à **120**.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms. Voir tableau ci-dessous :

	Groupe	Classe	Cylindrées	CFM	Coupe Coef 3 (NPEA & Nat)	Régionales	Slaloms	
			Autres Groupes (H, S ...)		OUI	NON	NON	
<b>LOISIR</b>								
	Loisir	L 1			NON	NON	OUI	
		L2			NON	NON	OUI	
		LE	Voitures électriques		NON	NON	OUI	
<b>F2000</b>								
	F2000	F2000 1	de 0 à 1400		OUI	OUI	OUI	
		F2000 2	+ 1400 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		F2000 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
<b>FC -FS</b>								
	FC / FS	FC 1	de 0 à 1300		OUI	OUI	OUI + FS1	
		FC 2	+ 1300 à 1600		OUI	OUI	OUI + FS2	
		FC 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI + FS3	
		FC 4	+ 2000		OUI	OUI	NON	
<b>N / FN</b>								
	N/FN	N/FN 1	de 0 à 1400		OUI	OUI	OUI	
		N/FN 2	+ 1400 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		N/FN 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		N/FN 4	+ 2000		OUI + SP	OUI	OUI	
<b>A / FA</b>								
	A/FA	A/FA 1	de 0 à 1400		OUI	OUI	OUI	
		A/FA 2	+ 1400 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		A/FA 3	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		A/FA 4	+ 2000		OUI	OUI	OUI	
<b>Z</b>								
	Z				OUI	OUI	OUI	
<b>GT DE SERIE</b>								
		GT 1	de 0 à 2000	OUI		OUI	OUI	
		GT 2	+ 2000	OUI		OUI	OUI	
<b>GT &amp; TOURISME SPECIALES</b>								
	GT Spéciales				OUI	NON	NON	
					ST + SILHOUETTES + WRC (2)			
<b>CM - C3 - CN</b>								
Groupes confondus C3/CN : Classes confondues	CM (1)	CM	CM1 + CM2 de 0 à 1003		OUI	OUI	OUI	
		C3	C3 1	de 0 à 1600		OUI	OUI	OUI
		C3 2	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		C3 3	+ 2000 à 3000		OUI	NON	NON	
	CN	CN 1	de 0 à 1600		OUI	OUI	OUI	
		CN 2	+ 1600 à 2000		OUI	OUI	OUI	
		(2) CN 3	+ 2000 à 3000		OUI	NON	NON	
	<b>D / E</b>							
	D/E	D/E 1	de 0 à 1300 + Campus		OUI	OUI	OUI	
		D/E 2	+ 1300 à 1600		OUI	OUI - 1605	OUI - 1605	
		D/E 3	FF - FR - F3B		OUI (hors F3B)	OUI	OUI	OUI
		D/E 4	+ 1600 à 2000		OUI	NON	NON	
		D/E 5	F3 - F3A		OUI (F3A & F3B)	OUI	NON	NON
		D/E 6	F3000		OUI (2)	NON	NON	

CM 1 : Voiture dont la carrosserie et les dimensions extérieures correspondent aux articles 3.1, 3.2, 3.4.1, 3.4.2.

CM 2:Voiture dont la carrosserie et les dimensions extérieures correspondent aux articles 3.1, 3.2, 3.4.1.

**Une même voiture pourra être utilisée successivement par 2 conducteurs**

### 4.2P Carburant – Pneumatiques – Equipements :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

### 4.2.7P Echappement

Voitures fermées, **Groupe CM** et GT, niveau sonore maximal :

105dB A maxi

Voitures ouvertes, niveau sonore maximal :

110 dB A maxi

### 4.3P Numéros de course :

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

#### 4.4P Mesures et dispositif de sécurité :

Voir tableau publié dans  
France Auto spécial Règlement :

Courses de Côte	National	Casque homologué FIA	X
		Siège homologué FIA	X
		Hans	X
	Régional	Casque homologué FIA	X
		Siège homologué FIA	X
		Hans	X
Slaloms	Régional	pas d'obligation, mais recommandé	

Pour la liste des casques homologués, se référer au chapitre Casque Auto du livret "Technique"

Pour la liste des sièges homologués, se référer au chapitre Siège du livret "Technique"

GROUPES	INTERNATIONAL				NATIONAL			NATIONAL - REGIONAL						
	N	A	D-E	C3 CN	ST	SP	D	N	FN / Z	A	FA / Z	E	CN-F, CN, CM	FC, F2000, GT de Série
Armature de Sécurité	ANNEXE J				ANNEXE J			ANNEXE J & RP pour FN	ANNEXE J & RP pour FA	ANNEXE J & RP pour CM			RP	
Harnais 4 points minimum homologués FIA Norme 8854/98	X				X				X					X
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98			X		REC		X						X	
Pare brise en verre feuilleté	X			RP					X				RP	X
Film anti-déflagrant									X					RP
Extincteur 2Kg (poudre ou liste N°6)	X								X					X
Extincteur voiture fermée AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16	Obligatoire liste N°16													
Extincteur voiture ouverte AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16			X										X	
Coupe circuit					RP				X				X	
Vêtements et gants ininflammables (Normes FIA broderie uniquement. Voir identification des combinaisons)	X						X						X	
Cagoule + sous vêtements									REC				X	REC
Fixations supplémentaires : 2 par capot	REC	X		RP				RP	REC	X			RP	RP
Anneau de remorquage AV-AR	X							X					X	
Double circuit de freinage													X	
2 rétroviseurs extérieurs	X			RP			RP		X				RP	X
Mousse d'arceau														
Type de réservoir carburant	ANNEXE J			RP			RP		ANNEXE J				RP	
Canalisation de carburant														

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe.  
Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6).  
Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessous, il convient de se reporter au texte du règlement qui fait foi.

#### ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

- ☛ Publicité Obligatoire (non rachetable): sera précisée par additif
- ☛ Publicité Optionnelle : sera précisée par additif.

#### ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

##### 6.1P Parcours :

La Course de Côte de REVEL S<sup>1</sup> FERREOL VAUDREUILLE se déroule sur la D79 j (Cf. plan dernière page).

La course se déroulera en **3 montées de course**.

Le classement sera établi sur le résultat de la meilleure montée de course.

Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Pente moyenne : 3,2%

Longueur du parcours : **1,650 Km**

Modalités de retour au départ : par le circuit

Parc Départ : D79 à 200m avant la ligne de départ

Parc Arrivée : D79 à 300m après la ligne d'arrivée.

##### 6.2P Route de Course :

Les pilotes rejoindront en convoi le parc de départ sous les ordres de la direction de course.

### **6.3P File de Départ :**

File de départ : D79 j

Rappel : les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ, et dans l'ordre décroissant des numéros de course. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

### **6.4P Signalisation :**

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

### **6.5P Parc Concurrent :**

Le parc concurrent est situé à VAUDREUILLE sur la D79 au carrefour du quartier d'EN SALVAN à S<sup>t</sup> FERREOL.

Le parc concurrent sera accessible à partir de 8h00 le 03 Juin 2010

### **6.6P Parc Fermé Final :**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion d'office) pour tous les concurrents classés est situé au bas de la côte.

### **6.7P Tableaux d'affichage officiel :**

Les tableaux d'affichage officiel seront placés :

- ☛ pendant les vérifications du Samedi 05 Juin 2010 : au bar PMU, place Centrale du Beffroi à REVEL.
- ☛ pendant les essais et la course le Dimanche 06 Juin 2010 : au parc départ, au bas de la côte.
- ☛ pendant le délai de réclamation le Dimanche 06 Juin 2010 : au parc fermé, au bas de la côte.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

### **6.8P Permanence :**

Pendant la manifestation, une permanence se tiendra :

- le Samedi 05 Juin 2010 de 12h00 à 19h00 au bar PMU, place Centrale du Beffroi à Revel.
- le dimanche 06 Juin 2010 de 08h00 à 18h30. au départ.

Téléphone permanence 06 63 60 03 57 / 06 22 47 29 68

Centre de secours le plus proche : Centre Hospitalier de Castelnaudary Tél : 04 68 94 56 56  
CHU de Toulouse Tél : 15

## **ARTICLE 7P.DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### **7.1P Essais :**

Une montée d'essais non chronométrés.

Deux montées d'essais chronométrés sont prévues. La deuxième montée d'essais chronométrés sera susceptible d'être supprimée à la discrétion du Directeur de Course selon l'horaire.

### **7.2P Conférence aux pilotes (Briefing) :**

La conférence aux pilotes (Briefing) aura lieu à : **le dimanche 06 Juin 2010 à 12h30 au parc concurrents.**

La présence de tous les pilotes, des chefs de poste et des commissaires y est obligatoire.

### **7.3P Course :**

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

Procédure de départ : aux feux tricolores.

### **7.4P Echauffement des pneumatiques :**

Tous les moyens de chauffe des pneumatiques sont interdits.

## **ARTICLE 8P. PENALITES**

Voir règlement standard des Courses de Côtes et Slaloms.

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Le classement s'effectuera sur **la meilleure montée de course**.

Les classements officiels provisoires seront affichés au Parc Fermé à **la fin de la dernière montée** le dimanche 06 Juin 2010 et seront établis de la façon suivante :

- 1 Classement Général.
- 1 Classement Général Féminin.
- 1 Classement pour chacun des groupes.
- 1 Classement pour chacune des classes.

## ARTICLE 10P. PRIX

### 10.1P Trophée :

Néant

**10.2P Prix :** La répartition des prix se fera de la façon suivante :

SCRATCH	GRUPE N/FN, A/FA, Z, FC, F2000, CN/C3/CM, D/E/FF/FR/F3-B, GT	CLASSE
1 <sup>er</sup> 200€	De 1 à 3 partants au 1 <sup>er</sup> 80€+ engagement Gratuit 2010	De 1 à 3 partants au 1 <sup>er</sup> 80€
2 <sup>ème</sup> 150€	De 4 à 5 partants au 1 <sup>er</sup> 110€+ engagement Gratuit 2010 2 <sup>ème</sup> 80€	De 4 à 5 partants au 1 <sup>er</sup> 110€ 2 <sup>ème</sup> 60€
3 <sup>ème</sup> 100€	6 partants et plus au 1 <sup>er</sup> 130€+ engagement Gratuit 2010 2 <sup>ème</sup> 110€ 3 <sup>ème</sup> 80€	De 6 à 9 partants au 1 <sup>er</sup> 130€ 2 <sup>ème</sup> 70€ 3 <sup>ème</sup> 40€
4 <sup>ème</sup> 50€		10 partants et plus au 1 <sup>er</sup> 130€ 2 <sup>ème</sup> 90€ 3 <sup>ème</sup> 70€ 4 <sup>ème</sup> 40€
<b>Total 500€</b>	<b>Total 2560€</b>	<b>Total 5610€</b>
<b>Classement féminin :</b>	1 <sup>ère</sup> 150€ 2 <sup>ème</sup> 50€ (Si 3 partantes et plus)	<b>Total : 200€</b>

**Total des prix distribuables : 8870 €**

- Les prix au Groupe et à la Classe ne sont pas cumulables.
- Les prix au Scratch sont cumulables avec les prix au Groupe ou à la Classe.
- Les prix au Classement Féminin sont cumulables avec les prix au Groupe ou à la Classe.
- Les prix des groupes FC et F2000 seront séparés.
- Les prix au groupe Z seront ceux d'un groupe à part entière.

Les prix sont prévus pour un minimum de 70 partants. En dessous de 70 partants, les prix présentés ci dessus seraient baissés de 20%.

**Deux engagements gratuits pour 2011 et de nombreux lots seront tirés au sort parmi les pilotes participants.**

### 10.3P Coupes :

Les coupes du groupe et de la classe ne sont pas cumulables. Des coupes seront distribuées de la façon suivante :

Classement Scratch : les 3 premier Classement Groupe : les 3 premiers.

Classement Classe : le 1 premier Classement Dame : les 3 premières.

Commissaires : Tous les commissaires.

**L'ensemble des les pilotes participants seront récompensés.  
L'ensemble des commissaires participants seront récompensés.**

### 10.4P Podium

Lieu : sur la ligne de départ.

### 10.5P Remise des Prix et Coupes

La remise des Prix aura lieu **le dimanche 06 Juin 2010 à 19h30** dans les locaux de la société **AUTO DISCOUNT**, Avenue de Castres à REVEL, face à la salle Polyvalente.

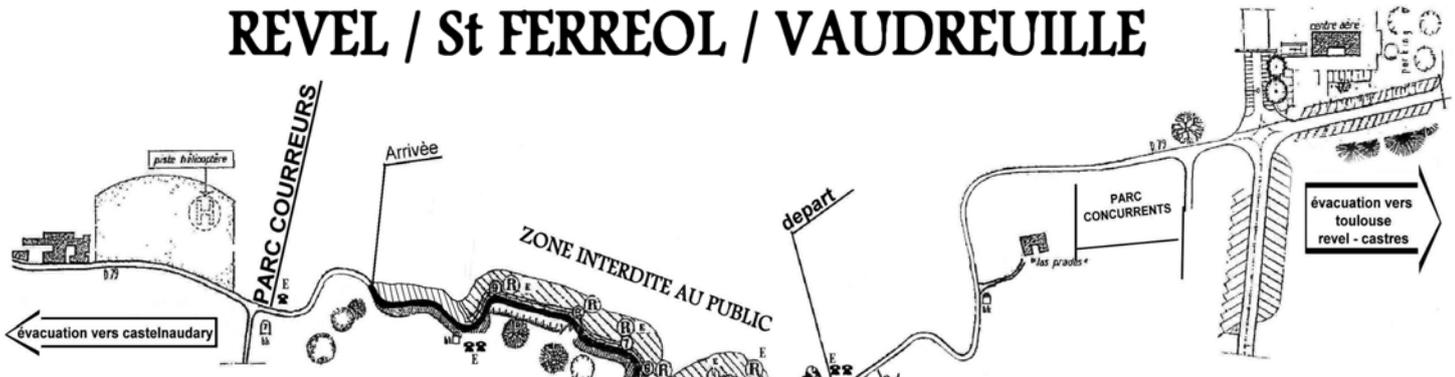
### 10.6P Remise des Chèques et Palmarès

Les chèques et le palmarès seront remis pendant la remise des prix dans les locaux de la société **AUTO DISCOUNT**, Avenue de Castres à REVEL, face à la salle Polyvalente.

\*\*\*\*\*

# Course de Cote Régionale

## REVEL / St FERREOL / VAUDREUILLE



- |                        |                            |
|------------------------|----------------------------|
| ① postes commissaires  | — double rail de sécurité  |
| P pompiers (véhicules) | ▨ zone interdite au public |
| ☼ ambulance            | Ⓚ borne kilométrique       |
| Ⓜ dépanneuse           | Ⓜ zone réservée au public  |
| Ⓡ liaison radio        |                            |
| E extincteur           |                            |

**Longueur : 1650 m**  
**Pente: 3.2 %**  
**Largeur: 4.90 m**



**Plan d'accès**

**Circuit Course de côte De Revel St Ferréol Vaudreuille**

